

# FAQ sur le retour au collège

*Des familles nous interrogent sur l'organisation du retour au collège.*

*Les réponses peuvent intéresser d'autres parents aussi nous avons eu l'idée de cette Foire Aux Questions (FAQ), que nous compléterons au fil des échanges avec les parents.*

*N'hésitez pas à nous interroger !*

*Le Principal*

*Mise à jour du 12 mai 15h*

---

**Est-ce qu'il y a tout de même une forte probabilité pour que les élèves d'une même classe se retrouvent dans le même groupe ?**

- ➔ Les groupes sont constitués en tenant compte des ramassages scolaires (adaptés et à capacité modifiée), de la ville des élèves tout en équilibrant garçons et filles pour réguler les flux de passages aux sanitaires. Nous essayons de les regrouper mais ce n'est pas la priorité.

**Que se passe t-il si le travail fourni en télé enseignement est terminé mais qu'il n'est pas l'heure de quitter le collège ?**

- ➔ Nous garantissons aux familles que l'enfant sera pris en charge sur la plage horaire annoncée (8h25->16h , 9h00->16h30 ou 9h25->16h55). Nous ne pourrons pas les libérer avant l'heure de fin de prise en charge et l'élève pourra s'occuper autrement (lecture, recherche documentaire sur internet..).

**Y aurait-il une possibilité de se rendre au CDI ?**

- ➔ La manipulation de livres et manuels scolaire peut diffuser le virus donc le CDI ne sera pas accessible. Les élèves doivent apporter leurs manuels et livres de lecture.

**Serait-il possible de faire du sport ?**

- ➔ Les activités physiques sont très encadrées (pas en lieux couverts, distanciation physique..) et nous n'avons pas intégré pour l'instant ces activités dans notre organisation mais nous réfléchissons à cette piste, pour des activités spécifiques.

**Est ce qu'on peut faire un test sur une semaine ? Je crains que 4jrs en télé-enseignement sur place soient lourds pour des élèves qui s'en sortent bien à la maison.**

- ➔ L'organisation mise en place est valable pour 15 jours (situation revue par le gouvernement fin mai). A l'issue de cette période, nous pourrons procéder à des ajustements ou.. revoir complètement l'organisation.

### **Est ce que les élèves en retard scolaire vont être prioritaires ? Et les enfants de personnes ne pouvant télé-travailler ?**

- Tous les élèves (familles) volontaires sont accueillis, sans restrictions et dans le respect des règles sanitaires , mais nous avons contacté des familles pour lesquelles nous souhaitons accueillir les enfants (équipement informatique peu adapté au domicile, peu de retours de travaux durant le confinement, difficultés scolaires...).

### **Comment savoir s'il y aura 80 élèves ou plus ?**

- Nous accueillons tous les élèves volontaires sur 4 jours et organisons une rotation entre ceux qui souhaitent venir sur 2 jours, pour permettre les effectifs les plus bas. Chacun dispose d'un ordinateur dédié qu'il sera le seul à utiliser. Dans tous les cas, nous ne dépasserons pas ce maximum que nous avons défini au regard des exigences sanitaires pour notre établissement.

### **Puis-je envoyer mon fils de 4eme le matin ? Et être sûre qu'il sera accueilli ?**

- Le cadre ministériel ne permet pas l'accueil des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, en dehors de ceux dont les parents font partie de la liste pour lesquels l'accueil est prévu (soignants, forces de l'ordre, éducation nationale..) : ils étaient déjà accueillis durant le confinement.

### **Comment se passe l'arbitrage si plus de 80 enfants souhaitent retourner au collège ?**

- Si la demande concerne plus de 80 élèves, nous prévoyons une rotation entre les élèves souhaitant venir sur 2 jours. Un ordinateur serait alors utilisé 2 jours par un élève puis 2 jours par un autre (désinfection entre chaque changement).

### **Pourquoi les élèves doivent ramener des masques et aussi du gel SHA ? (problématique financière)**

- Les élèves doivent aussi se protéger en dehors de leur domicile et dans les transports collectifs. Nous avons commandé du SHA, disponible en plusieurs points au collège et nous fournirons des masques à ceux qui en seraient dépourvus mais ces précautions dépassent le cadre du collège et doivent être intégrées par les familles au quotidien et en dehors du collège. Nous pouvons apporter une aide pour ceux rencontrant des problématiques financières.

### **Est ce que le questionnaire est définitif ? Pouvons-nous changer d'avis dans les semaines à venir ?**

- L'organisation est prévue pour les 2 semaines du 18 mai au 29 mai. Le point de situation du gouvernement nous amènera à reconsidérer l'organisation à partir du 2 juin. Vous pourrez aussi modifier vos demandes à cette date.

### **La qualité du télé-enseignement sera-t-elle la même?**

- Les enseignants seront mobilisés pour encadrer les groupes d'élèves et disposeront de moins de temps pour le télé-enseignement. Cela peut donc potentiellement affecter la quantité de télé-enseignement mais pas la qualité. Ils feront aussi bien mais un peu moins, ce qui pourra soulager les élèves qui peinent à travailler en autonomie en télé-enseignement.